

Colloque du CVAO 2018

Préprogramme

Biosimilaire un biomédicament comme un autre ?

Mercredi 7 novembre



CVAO
Comité pour la
Valorisation de l'Acte Officiel

En partenariat avec





Préprogramme

Réception des invités à partir de 20h00

Ouverture des travaux 20h30

Introduction

Jean Michel Mrozovski président du CVAO

Le marché potentiel des biosimilaires en ville.

Stéphane Sclisson IQVIA

Hopital-ville les enjeux d'une transmission

Vers des critères d'interchangeabilité
Claudine Gars Pharmacien hospitalier à la Pitié Salpêtrière

Présentation des résultats de l'enquête réalisée
auprès des pharmaciens adhérents à Pharmacie Système Qualité
Laetitia Hible présidente de Pharmacie Système Qualité

Réussir l'accompagnement des patients sous biomédicaments et biosimilaires

Alain Delgutte président de la section A de l'Ordre des pharmaciens
Gérard Raymond président de la Fédération française des diabétiques
Martial Olivier-Koerhet président de Soins Coordonnés

Les outils du CVAO

Xavier Schneider porte parole du CVAO

Conclusion

Animation

Stéphane De Vendevre



Les raisons du colloque

Depuis maintenant plus de dix ans, le CVAO cherche à valoriser l'acte officinal en l'inscrivant dans l'interprofessionalité.

L'arrivée en masse dans les deux prochaines années des biosimilaires de biomédicaments largement prescrits organise un **changement des habitudes et des comportements de dispensation comme de prescription**.

La préférence des pouvoirs publics pour **l'interchangeabilité sur la substitution** introduit des **obligations pour le pharmacien comme pour le médecin**.

Le partage d'informations pertinentes entre le médecin et le pharmacien au bénéfice des patients est une nécessité.

La **traçabilité de médicaments** aussi majeurs doit se transcrire dans un véritable accompagnement des patients et l'établissement d'un **consensus médecins - pharmacien - patient**.

La qualité de l'information transmise doit s'appuyer sur **l'établissement de critères de pertinence** qui touchent aussi bien le **comportement et/ou l'adhésion des patients** que les **caractéristiques des médicaments**.

Découvrir, valider ces critères et proposer des supports de communication a été le travail du CVAO pour préparer ce colloque 2018. Nous nous réunirons donc pour nous assurer de l'opérationnalité des propositions du CVAO et **affirmer l'importance de créer la coordination des soins que nous espérons tous**.



Biosimilaires ?

Comme pour tous les médicaments biologiques, les biosimilaires ne sont pas tous d'un même type. Les tailles des protéines qui les composent sont très différentes. Celles des anticorps monoclonaux sont sans commune mesure avec celles de l'insuline ou d'une héparine de bas poids moléculaire (HBPM).

Les anticorps monoclonaux

Ce sont des macromolécules dont la forme spécifique permet de s'attacher à des récepteurs ou à des antigènes cibles. L'influximab est le premier des biosimilaires commercialisés. Son mode d'administration ne le rend disponible qu'à l'hôpital. Cet anti TNF alpha n'est plus le seul, biosimilaire de ce type, il a été rejoint par l'etanercept. Celui-ci est disponible en ville. À ces biomédicaments vient de s'ajouter un anticancéreux indiqué en outre dans les leucémies : le rituximab.

Les hormones ou peptides

Ce sont des molécules moins complexes. Leurs biosimilaires se subdivisent selon que le médicament biologique est une copie de la protéine humaine (somatotropine, epoétine, fil-gastrim, follitropine alpha) ou qu'il en soit un analogue c'est-à-dire une protéine ayant subi plusieurs échanges d'acides aminés (insuline glargine).

Les divers

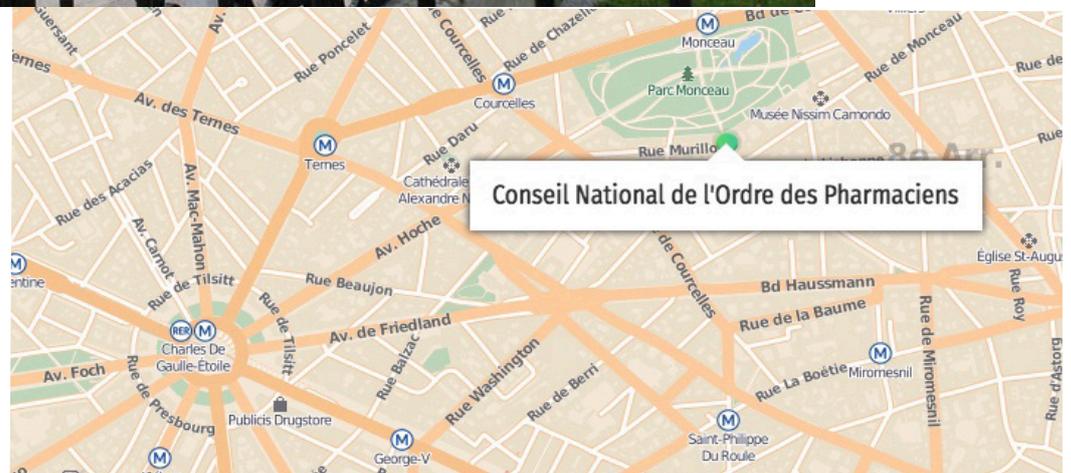
Les HBPM depuis longtemps commercialisés ont avec l'énoxaparine leurs premiers biosimilaires. La teriparatide un traitement à visé antiostéoporotique rejoint liste des groupes biologiques similaires édité en septembre par l'ANSM.



7 novembre

À partir de 20H00

**Ordre des pharmaciens
4 avenue Ruysdaël, 75008 Paris**



Adhérer au CVAO !

Pour recevoir la Lettre du CVAO et les newsletters.
 Pour bénéficier de l'accès à l'ensemble des recommandations et des outils opérationnels et des formations disponibles sur le site du CVAO.

Adhérer au CVAO c'est aussi :
 construire avec nous un acte officinal valorisant.
 Dialoguer ensemble sur l'évolution de nos pratiques.
 Permettre de créer des ateliers et des événements en région.

Remplissez le bulletin d'adhésion et versez 20 euros la première année.

Bulletin d'adhésion

Je souhaite adhérer à l'association loi 1901 du Comité pour la valorisation de l'acte officinal et règle ma cotisation de 20 euros* pour l'année 2018. J'adresse mon bulletin d'adhésion et mon règlement par chèque libellé Comité pour la valorisation de l'acte officinal à

CVAO Pharmacie de l'Assemblée 7 rue de Bourgogne 75007 Paris

Votre nom :

Votre prénom :

Votre adresse mail :

Votre adresse postale :



** Le CVAO n'est pas une association d'utilité publique
La cotisation pour les années suivantes est de 40 euros.*